

**L'an deux mille vingt-quatre, le 15 avril, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses réunions, sous la présidence de Monsieur Hervé DEROUBAIX, suite à des convocations en date du 02.04.2024.**

**Etaient présents** : Deroubaix Herve, Graveleine Jean-Claude, Lamour Véronique, Péret Julien, Lheureux Sandrine, Haslbeck Heidrun, François Serge, Conseil Emmanuelle, Desquiret Laurent, Hennion Josée, Dupuis Stéphane, Lezier Philippe, Lefebvre David

**Absentes excusées** : Sénéchal Isabelle, Mantel Vanessa ayant donné pouvoir respectivement à Lamour Veronique et Deroubaix Herve

### **Marche de travaux aménagement maison médicale**

Suite à l'avis d'appel public à concurrence mis en ligne le 12.03.2024, 28 offres ont été déposées électroniquement. La commission d'appels d'offres réunie ce jour suite à la présentation du rapport d'analyse des offres effectué par Monsieur GRAND, Architecte, a émis un avis favorable au classement des entreprises.

L'assemblée décide donc de retenir les entreprises suivantes :

-lot 1 : 82 082.70€HT

-lot 2 : 35 765.00€HT

-lot 3 : 32 034.31€HT

-lot 4 : 44 885.00€HT

-lot 5 : 81 838.28€HT

-lot 6 : 10 527.28€HT

-lot 7 : 27 949.16€HT

-lot 8 : 57 795.25€HT

-lot 9 : 57 624.00€HT

Soit un marché de travaux total de 430 800.98€HT

### **Compte de gestion 2023**

L'assemblée adopte et vote le compte de gestion 2023 présenté par Monsieur le Receveur Municipal

### **Compte administratif 2023**

L'assemblée, suite à la présentation du compte administratif 2023 par Monsieur Jean-Claude GRAVELEINE, adopte et vote à l'unanimité ce compte administratif présentant :

-un excédent de fonctionnement de 200 274.72€

-un excédent d'investissement de 646 824.57€

### **Affectation des résultats 2023**

L'assemblée décide de reporter 170 000.00€ du résultat de fonctionnement reporté 2023 en section d'investissement et de reporter 30 274.72€ en section de fonctionnement

### **Taux d'imposition**

Vote des taux d'imposition suivants :

Foncier bâti 44.16%

Foncier non bâti 42.49%

Taxe habitation 11.47%

### **Subventions aux associations**

L'assemblée décide de reconduire pour 2024 les montants des subventions attribuées aux associations en 2023

### **Budget primitif 2024**

L'assemblée vote à l'unanimité le budget primitif 2024 présenté par Monsieur s'équilibrant :

-en section de fonctionnement à 884 734.72€

-en section d'investissement à 1 521 840.57€

Avec un taux de fongibilité de 7.5%

### **CLSH de Saint-venant vacances de printemps**

L'assemblée autorise Monsieur le Maire à signer une convention avec la commune de Saint-Venant pour le CLSH des vacances de printemps selon les mêmes conditions que cet été

### **Cantine**

Le prix d'un repas facturé par Dupont Restauration passe de 2.82€HT à 2.90€HT au 1<sup>er</sup> mars 2024

## Fermages 2024

Le prix à l'hectare pour les contrats de location de terre pour l'année de 2024 est fixé à 137€

### Informations diverses

Des demandes de subventions ont été sollicitées

- dans le cadre de la vidéoprotection auprès de la Région
- dans le cadre des fonds de concours pour l'aménagement PMR du cimetière
- dans le cadre des intempéries au niveau de la Préfecture pour le Chemin Ringot et la Basse Rue

	<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>INVESTISSEMENT</b>	
<b>REPORT 2022</b>	<b>45 000</b>	<b>617 000</b>	
<b>RECETTES</b>	<b>837 000</b>	<b>410 000</b>	
<b>TOTAL</b>	<b>882 000</b>	<b>1 027 000</b>	
<b>DEPENSES</b>	<b>682 000</b>	<b>381 000</b>	
<b>RESTE AU 1/1/2024</b>	<b>200 000</b>	<b>647 000</b>	<b>847 000</b>